

Le Prieuré Mère Teresa a besoin de vous



Message de Monseigneur Philippe Christory, évêque de Chartres

Évêque de Chartres depuis cinq années, je côtoie régulièrement les sœurs Apostoliques de Saint-Jean dans la mission qu'elles portent au sein de la paroisse Saint-Étienne en Drouais. Le pape François insiste sur l'évangélisation des personnes en périphérie de l'Église. Ici, nous y sommes.

Construits sur un même terrain, en plein quartier interculturel et interreligieux, l'église Saint-Michel et le Prieuré Mère Teresa sont aux avant-postes. La présence du Lycée Professionnel Catholique de Couasnon, situé à deux cents mètres, ajoute un magnifique espace d'éducation et de transmission de la foi pour des adolescents souvent musulmans. **Les sœurs de Saint-Jean ont trouvé dans ce quartier un environnement populaire où leur charisme missionnaire s'épanouit et porte du fruit.**

Un patronage y est né à leur initiative.

La restauration du Prieuré fait partie du projet. L'accueil de familles et de certains habitants pour prier avec elles est possible en ce lieu de vie.

Leur communauté est un signe visible pour tous, d'autant que les sœurs portent l'habit religieux.. Des jeunes gens et des familles sollicitent souvent leur conseil. Les interrogeant, **je les entends me dire leur joie de vivre en ce lieu.** Ce projet est accompagné par leur congrégation qui s'y engage dans la durée. C'est pour tout cela que, en tant qu'évêque, je soutiens totalement ce beau projet. **Je**

désire remercier celles et ceux qui apporteront leur encouragement et leur soutien financier.

Merci de tout cœur au nom de Jésus-Christ.

[Soutenez la mission des sœurs →](#)

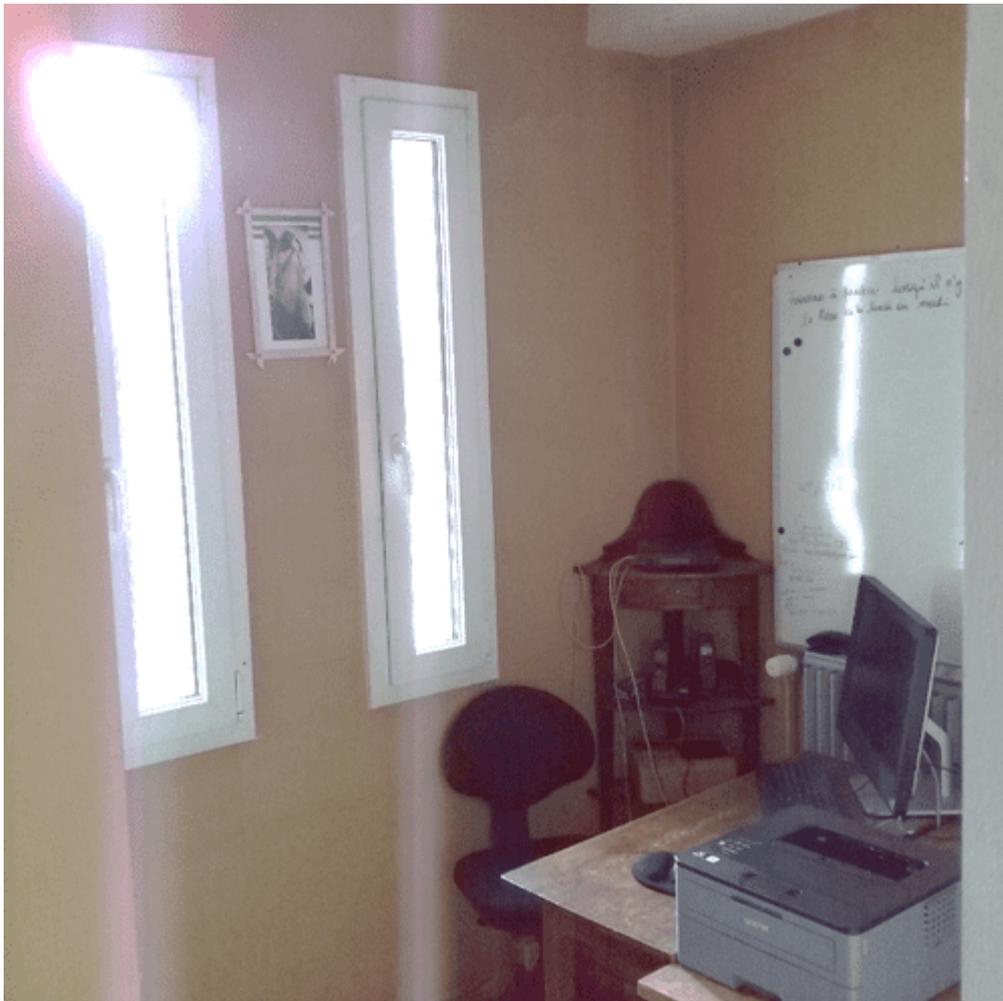
Comment donner ?

- Par **carte bancaire**, en ligne sur le site Denier de l'Association Diocésaine (<https://denier.diocese-chartres.com>). Sur le deuxième écran « Sélectionnez une paroisse », choisir « Dreux/Prieuré Mère Teresa ».
- Par **chèque** à l'ordre de l'Association Diocésaine de Chartres avec au dos du chèque la mention : « Sœurs Apostoliques de Saint-Jean / Prieuré de Dreux », à envoyer à l'Association Diocésaine de Chartres, 22 avenue d'Aligre CS 40184 - 28008 Chartres Cedex. Le reçu vous sera envoyé à l'adresse figurant sur le chèque. Si vous voulez le recevoir à une autre adresse, merci de le signaler dans votre courrier.
- Par **virement** bancaire ou postal, effectué à partir de **votre banque habituelle**, en faveur de l'Association Diocésaine 28, IBAN : FR76 1027 8372 0000 0107 8120 380, BIC : CMCIFR2A. Mentionner, par exemple dans le champ motif ou référence de vos instructions de virement, que ce don est fait pour les travaux du prieuré Mère Teresa, puis envoyer un mail à dons@diocesechartres.fr en donnant vos coordonnées pour le reçu fiscal.



















Soutenir la mission des sœurs de Saint-Jean à Dreux - Restaurer le Prieuré Mère Teresa pour pérenniser leur présence

Une présence chrétienne dans un quartier difficile de Dreux

Les Sœurs Apostoliques de Saint-Jean ont fondé en 2016 un Prieuré dans un quartier sensible de Dreux, le Lièvre d'Or, où se mêlent des hommes et des femmes d'origines très diverses qui vivent souvent en dessous du seuil de pauvreté. C'était pour les sœurs une façon de répondre à l'appel du Pape François à aller vers les « périphéries ». Elles se sont installées dans un couvent vacant qui existait dans le quartier, rebaptisé à cette occasion Prieuré Mère Teresa pour invoquer le modèle que constitue son action dans les périphéries des grandes villes, au plus près des plus pauvres.

Les sœurs de Saint Jean ont été très bien accueillies par la population drouaise et leur insertion dans l'action pastorale et missionnaire de la paroisse, facilitée par la proximité des locaux de Saint Michel, est un succès. Au sein de la paroisse, les sœurs participent à de nombreuses activités : liturgie, visites de malades, pastorale du deuil, aumônerie scolaire dans des établissements d'enseignement catholiques, catéchuménat, animation pastorale de groupes de jeunes adultes. Elles contribuent en outre à l'animation de camps de vacances et d'écoles de prière. Leur action au sein du quartier est plus diffuse. C'est avant tout une présence, faite de contacts informels, de rencontres, d'attention aux personnes, de liens qui se créent autour des enfants (elles ont lancé à Saint Michel un petit patronage, et sont engagées dans la pastorale des élèves du lycée professionnel catholique voisin, qui accueille 80% d'élèves musulmans). La vie priante et communautaire qu'elles mènent et leur façon de créer un lien de fraternité avec les personnes du quartier donnent un témoignage de foi qui dit quelque chose de ce qu'est un disciple du Christ.



Le projet

Prenant acte du succès de l'insertion des sœurs dans la vie de la paroisse et du quartier, le diocèse et la congrégation des sœurs Apostoliques de Saint-Jean souhaitent pérenniser leur présence à Dreux en achevant la remise en état et l'adaptation du bâtiment qui abrite leur communauté. **Construit dans les années 70, le Prieuré est propriété du diocèse qui le prête aux sœurs à**

titre gratuit. Il a besoin de travaux pour l'adapter aux missions des sœurs et rendre leurs conditions de vie moins précaires.

Le diocèse y a déjà fait en 2021 des travaux d'urgence, pour 45 000€ : réparation du toit-terrasse (qui fuyait) et des descentes pluviales (qui inondaient le bâtiment en cas de grosses pluies), mise en place d'une VMC. Il y a maintenant besoin de moderniser le chauffage et la production d'eau chaude (assurés par une chaudière au fuel, d'un fonctionnement coûteux et peu efficace), de faire quelques aménagements dans le Prieuré (buanderie, douches pour les chambres des sœurs qui n'en ont pas encore), d'améliorer les conditions d'accueil des personnes qui viennent passer un moment ou quelques jours (parloir, toilettes pour personnes à mobilité réduite, chambre de passage), et de réaliser quelques opérations de gros entretien. Cette première tranche de travaux devrait être lancée en 2023. Son coût est estimé à 130 000€. Une deuxième tranche de travaux, à lancer plutôt en 2024, portera sur la rénovation de l'oratoire privé du prieuré et l'amélioration de l'accueil des fidèles qui viennent prier avec les sœurs. L'optimisation du chauffage, en utilisant des énergies renouvelables, sera aussi étudiée. Cette deuxième phase du projet n'est pas encore complètement définie. Nous vous réécrivons quand elle le sera.

Le budget du projet dépasse les possibilités financières du diocèse et de la congrégation. C'est la raison de l'appel à donateurs que nous lançons. Les interventions sur le bâtiment restent néanmoins modestes et minimalistes, dans l'esprit de pauvreté des ordres mendiants.

Description plus précise du projet et des travaux envisagés

[Télécharger en PDF le programme des travaux à effectuer.](#)

Votre contribution

Nous avons besoin de VOUS pour financer ces travaux afin de pérenniser la présence des sœurs dans ce quartier. Tous les dons, quelque soit leur

montant, sont importants et nous vous en remercions de tout cœur. Les dons sont éligibles à une déduction fiscale : ils ouvrent droit à une **réduction d'impôt** sur le revenu égale à **66% du montant versé** dans la limite de 20% du revenu imposable.

Votre versement est à faire à l'Association Diocésaine de Chartres, qui émettra un reçu fiscal pour l'impôt sur le revenu (ou l'impôt sur les sociétés).

Si vous souhaitez faire un **don déductible de l'IFI**, envoyez-nous un mail à l'adresse : dons@diocesechartres.fr.

Nous vous indiquerons les modalités spécifiques à suivre.

Les **versements en faveur de l'Association Diocésaine** peuvent être faits par chèque, carte bancaire ou virement.

À votre écoute

Association Diocésaine de Chartres

[Tél : 02 37 88 00 05](tel:0237880005)

dons@diocesechartres.fr